



PROCES VERBAL

2025-07-01

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 18 JUIN 2025

Présents : CLEMENT S., CUADRADO B., LAFARGE M., LEROUX P., LEVEQUE F., NAUDON J.C., TRAPATEAU N., TRIJEAX F.X, VALLADON J.C.

Absents excusés : TRAPATEAU B., LAURENT J.

Pouvoirs : Jérôme LAURENT donne pouvoir à Jean-Christophe NAUDON

Secrétaire de séance : LEROUX Patricia

Début de séance : 20h05

ORDRE DU JOUR :

- 1) Location/convention des salles à disposition du public :
 - Revalorisation des tarifs
 - Complément du mobilier salle MF
- 2) Location/convention Maison des Associations :
 - Ouverture à un public plus large
- 3) Taxe foncière sur propriétés non bâties
- 4) Questions diverses

PREAMBULE

Validation du compte-rendu du 13 mai 2025.

1) LOCATION/CONVENTION DES SALLES A DISPOSITION DU PUBLIC

Le conseil a décidé de ne pas changer, pour l'année en cours, le tarif de la location de la salle des fêtes.

L'investissement futur de tables et de chaises qui doit compléter le mobilier nécessite l'achat d'un chariot et d'un diable.

Une Décision Modificative va être effectuée qui notifiera le transfert de 3 000 € du poste dépenses investissements Réserves Foncières vers le poste équipements salle Maurice FAURY.

Vote pour : 10 dont 1 pouvoir



2) LOCATION/CONVENTION DES SALLES A DISPOSITION DU PUBLIC

La tarification ne changera pas en 2025 pour la Maison des Associations.

Vote pour : 10 dont 1 pouvoir

3) TAXE FONCIERE SUR PROPRIETES NON BATIES

Les nouveaux indices de calculs de la TFNB engendrent une diminution des recettes de fonctionnement de 2 797 €. Celle-ci sera reportée, par Décision Modificative, dans le poste entretien bâtiments publics.

Vote pour : 10 dont 1 pouvoir

4) POINTS DIVERS

Vente d'un cordon LED aux pompiers de la Couronne

Représentation d'un élu local à la Communauté de Communes

Le conseil se prononce pour une représentation d'un élu au conseil de 2026.

Dossier Madame Isabelle PIGEARIAS

Le 22 mai 2025 la commune a été déboutée, par la commission médicale, de sa demande de reclassement.

Le Maire fait appel de cette décision par saisine du Conseil Médical Supérieur.

Campagne de fauchage

Il n'y a toujours pas de date arrêtée pour la prochaine campagne.

Facturation/SPANC

Le calendrier d'envoi des factures doit être modifié cette année.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h50.

La secrétaire de séance
Patricia LEROUX

Le Maire
Jean-Christophe NAUDON